

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/08/118

Objet : Signature d'une convention avec Madame Christine Ropert de l'association Label Caravan pour une résidence d'artistes à la Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par l'association Label Caravan de disposer de la salle « La Halle Michel Drucker » pour une résidence d'artistes,

Décide

De donner son accord à la conclusion d'une convention de résidence d'artistes avec Madame Christine Ropert, en sa qualité de présidente de l'association Label Caravan, 9 rue de Dinan, 35000 Rennes, pour la création d'un ciné-concert intitulé « Nimbus » par Jennifer Rival et Nicolas Méheust (Nefertiti in the Kitchen), du mercredi 27 au jeudi 28 septembre 2023 à la Halle Michel Drucker. Pour cette résidence, la Halle Michel Drucker fournira les repas et l'hébergement.

Fait à Vire Normandie, le 11 août 2023

Pour Le Maire de Vire Normandie
empêché et par délégation,
Le premier adjoint,

Gérard MARY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230811-DM202308118-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/08/2023

Publication : 16/08/2023

Décision du Maire n°2023/08/118 du 11 août 2023

